

Vœux et galette de Place Publique



www.placepubliquecogolin.fr

Prenons soin ensemble de la ville et du monde que nous habitons.

30 janvier 2019

Veille citoyenne, recours et victoires de Place Publique

De la nécessité de recourir au contrôle de légalité et à la justice pour faire rétablir les règles de droit que le maire cherche à contourner en permanence.

Entre 2014 et 2017, Place Publique avait réussi à rétablir le droit et faire reculer le maire sur de nombreux dossiers : don illégal de matériel nautique, parking Barrès, déménagement de la médiathèque, communication confiée à un membre de « génération identitaire » et à une société proche de Marine Le Pen, baisse de dotation à une école à cause de la chanson Aïcha, marché d'audit fiscal sans mise en concurrence, chapiteau illusionniste en zone inondable rouge, suppression de la gratuité des salles municipales à certaines associations, transformation en hôtel et travaux de la demeure-musée Sellier...

Pression sur Aïcha : Place publique réagit

Si les syndicats enseignants comme ceux de parents d'élèves ont rapidement réagi à la polémique planant autour de pressions exercées par la municipalité autour de la chanson Aïcha, initialement intégrée au spectacle de fin d'année de l'école Fontvieille.

Au nom de l'association Place publique, Francis José-Maria a pour sa part réagi aux propos tenus par le maire, Marc-Etienne Lansade dans notre édition du samedi 14 mai.

« Après le doute exprimé par certains sur la réalité du chantage exercé par le maire sur l'école Fontvieille, il suffit pour le dissiper totalement de lire les déclarations de Marc Etienne Lansade dans l'article de Var Matin du 14 mai, entame M. José-Maria. Il y déclare mot pour mot : "Nous avons rétabli les subventions et cette école ne subira aucune baisse de dotation drastique". Ce qui signifie en bon Français et en bonne logique que s'il n'avait pas rétabli ces subventions, cette école aurait subi une baisse drastique (rappel, 64 % alors que celle des autres écoles diminuent de



Francis José-Maria, vigilant sur tous les sujets qui touchent les Cogolinois. (DR)

20 %).

Et le président de Place publique de poursuivre : « Quant au motif invoqué, d'importants travaux à réaliser dans cette école, il tombe de lui-même puisque ces travaux (de climatisation) ne concernent pas l'école Fontvieille mais celle du Rialeto. Cherchez les erreurs pour savoir qui se moque du monde ! »

« Quand c'est le maire qui avoue lui-même son forfait le doute n'est plus permis, termine Francis José-Maria. "Les corrélations capillo-trachéales" dont il s'est moqué sur France Inter risquent de ne plus lui laisser beaucoup de cheveux. »

COGOLIN



1061 signatures contre le projet de la maison Sellier



COGOLIN

Maison Sellier : le maire capitule

Enfin... les salles vont redevenir gratuites !

Ce sera le 4^e vote sur le sujet ! La délibération actée il y a trois mois et restreignant fortement la gratuité des salles municipales pour les associations, doit être abrogée au prochain conseil

Un pas en avant, trois pas en arrière ! Qui sait si dans l'histoire des conseils municipaux, la simple question de la tarification des salles municipales pour les associations a déjà suscité tant de remous. La délibération n° 16 du prochain conseil municipal, qui se tiendra le 29 juin à 19 h 30 à la Basilide Platin, remet en effet le sujet sur la table. Cette fois... pour abroger la décision prise par la même majorité le 30 mars dernier.

Après avoir « clos ce débat stérile »...

Rappelons que la décision du maire de réserver la gratuité des salles municipales aux seules associations « à caractère strictement patriotique ou culturel », en chassant les associations culturelles et sportives, avait provoqué un tollé auprès des élus de l'opposition et de l'association Place Publique (*Var-matin du 4 avril*)

« Cette disposition suscitait également de nombreux questionne-



Le maire va proposer ce soir un nouveau rétroplacage.

(C.D.)
ments et contestations quant à la définition des associations concernées. Il est proposé de revenir à la situation antérieure, à savoir la gratuité de la mise à disposition des salles pour les associations cogolaises, les autres organismes (associations étrangères, assemblées générales, etc.) devant s'acquitter d'une redevance, décide cette fois Marc-Etienne Lan-

sade.
Rétour donc au règlement mis en place en octobre 2016.
« Une énème reculée du maire, une nouvelle victoire pour Place Publique, directement visée par les délibérations précédentes discriminatoires, et pour les associations cogolaises », commente le président de Place Publique, Francis José-Maria. L'association avait attaqué les trois premières délibérations devant le tribunal administratif, pour discrimination à l'égard de certaines associations. Elle dénonçait particulièrement la volonté du maire de « la faire saire », après la délibération du 30 mars, alors que le caractère culturel de Place Publique lui autorisait jusqu'à lors la gratuité.

Le rétroplacage permettra d'être plus de clarté. Le magazine Terre-Mer de mai, juin, et juillet relate en effet une « mise au point » du maire sur la gratuité des salles, affirmant que la tarification ne concerne que les utilisateurs occasionnels et non conven-

tionnés - une précision qui ne légitime pourtant pas dans la délibération, et listait un tas d'associations - y compris sportives - éparpillées.
Le maire disait alors « clore ce débat stérile », qui il rouvre finalement au prochain conseil.
« La gratuité des salles est réservée aux seules associations culturelles et sportives cogolaises. Le vote est adopté à l'unanimité. »

« La gratuité des salles est réservée aux associations cogolaises caritatives ou patriotiques. Le vote est adopté à l'unanimité. »

L'épopée...

■ **CM du 15 septembre 2016** : la gratuité des salles municipales, qui pouvait jusqu'à lors bénéficier à toutes les associations cogolaises, devient réservée aux seules associations culturelles et sportives cogolaises. Le vote est adopté à l'unanimité.

■ **CM du 20 octobre 2016** : la gratuité des salles est étendue aux associations cogolaises caritatives ou patriotiques. Le vote est adopté à l'unanimité.

■ **CM du 30 mars 2017** : finalement, la majorité opte pour le principe de la non-gratuité des salles, et limite les exceptions aux associations cogolaises à vocation strictement patriotique ou caritative. L'ensemble des associations cogolaises se voit retirer la gratuité pour l'ensemble des associations cogolaises.

C. DUPONT
dupont@ccmcoatin.fr

Dernière minute

JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU 25 JANVIER 2019

Article 1er : La délibération du 23 février 2017 par laquelle le conseil municipal de Cogolin a approuvé la modification n°9 de son plan local d'urbanisme et la décision du 16 juin 2017 du maire de Cogolin rejetant le recours gracieux de l'association « Sauvons le Yotel » sont annulées.

Article 2 : La commune de Cogolin versera à l'association « Place Publique » et l'association « Sauvons le Yotel », la somme de 2 000 euros à chacune d'elles sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Article 3 : Les conclusions présentées par la commune de Cogolin sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative sont rejetées.

Article 4 : Le présent jugement sera notifié à l'association « Place Publique », à l'association « Sauvons le Yotel », et à la commune de Cogolin.

Veille citoyenne, dossiers à suivre en 2019

-Recours contre les permis de construire du Yotel

-Plainte contre le marché de commercialisation des places de port et conseil d'administration de la régie du port du 26 novembre

-Recours contre les transformateurs électriques Enédis



-Restaurant du lot de Plage n° 2

-Notre Dame des Anges

-...

Animations, rencontres, débats

14 rencontres publiques organisées entre 2014 et 2017 sur des thèmes très variés: Rivières du monde et de la méditerranée (Février 2015), Un autre monde solidaire est possible - Village Emmaüs Lescar-Pau (Mars 2015), La filière bois-énergie (Mai 2015), Le projet culturel de Vichy (Novembre 2015), Urbanisme, concertation et participation citoyenne (Décembre 2015), L'intelligence interculturelle (Janvier 2016), L'Union européenne et les pays en développement : une Europe solidaire? (Mars 2016), Bilan de deux ans de municipalité FN (juin 2016), De 1851 à nos jours, histoire et patrimoine du Var Républicain (Novembre 2016), Pièce de théâtre: « Pour l'exemple », récit imaginaire d'un poilu (Février 2016), Permaculture : des plantes saines dans un sol sain (Mars 2017), Exposition « Le FN au bout du crayon » (Août 2017), Visite et découverte d'une exploitation en maraichage (Septembre 2017), La Place d'un musée dans la politique de la ville (Octobre 2017)

LES RENCONTRES DE PLACE PUBLIQUE
INFOS
www.placepubliquecogolin.fr

Mercredi 25 Mai 2016 à 18 heures
Bastide Pisan de Cogolin
Rencontre publique avec les Cogolinois et la presse

LES PAROLES ET LES ACTES
DES DEUX ANS DE MUNICIPALITE FN
BILAN, PERSPECTIVES



LES RENCONTRES DE PLACE PUBLIQUE
INFOS
www.placepubliquecogolin.fr

Jeu-di 21 janvier 2016 à 18 heures
Bastide Pisan de Cogolin

L'INTELLIGENCE INTERCULTURELLE

Dans un monde à géner en commun, et autour des questions bien actuelles de « vivre ensemble », comment identifier et comprendre les sources et les manifestations des différences culturelles ? Comment les prendre en compte pour passer d'une logique de « moi ou moi » à celle de « toi et moi » permettant de vivre et travailler ensemble dans une médiation humaine ou milieu pluriculturel ? Et comment mettre l'accent sur ce qui nous unit avant ce qui nous sépare ?

Conférence débat animée par
Michel SAUQUET*
Écrivain, universitaire

Suivie de la dédicace de son ouvrage « L'Intelligence interculturelle » et d'un apéritif autour de la traditionnelle galette des rois

*Michel Sauquet a travaillé pendant plus de 40 ans dans la coopération internationale dans le cadre d'ONG, d'agences des Nations unies et de fondations, notamment en Afrique et en Amérique latine. Il a enseigné à l'Université Paris-Dauphine, au Lycée Louis le Grand et à l'École Centrale de Paris. Il préside également le Plate-forme française d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (Éducation). Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages de fiction et d'essais, dont plusieurs ont été traduits à l'étranger.

Belle affluence pour la conférence organisée par Place publique

Le collectif citoyen Place Publique s'est réuni, jeudi soir, lors de sa dernière réunion dans l'histoire de « L'Union européenne et les pays en développement ». Un retour intéressant exposé par Jean-Claude Boidin, économiste et membre de la direction générale du développement de la Commission européenne. Auparavant, Francis José-Maria a déploré le fait que tous les drameurs européens de la ville aient disparus. « C'est supposé dans une région où les Européens (résidents ou visiteurs) sont une erreur et a des conséquences économiques ».



La conférence s'est déroulée salle de la Bastide Pisan. (Photos S. CH.)

Des défis à relever
 Une Europe qui échange beaucoup au niveau commercial avec les pays en développement, tout en apportant de l'aide (don, prêts, infrastructures humanitaires, etc.). « Le commerce est plus important que l'aide. C'est un excellent outil de croissance », a expliqué l'économiste, les guerres à l'international, les guerres à cela rajoute un volet plus politique avec la participation au processus de con-



Jean-Claude Boidin, économiste et membre de la Commission européenne a été accueilli par le président de Place Publique, Francis José-Maria.

Une conférence sur les monuments « républicains » bien suivie

La conférence-débat, proposée par l'association Place Publique et animée par Jean-Marie Guillon, professeur d'histoire émérite, a fait salle comble à la Bastide Pisan. « Je suis là pour administrer une piqûre de rappel d'histoire, a-t-il, en préambule, Jean-Marie Guillon, celle de la République dans ce territoire exceptionnel en dénoyauage étroit ».



Le conférencier Jean-Marie Guillon (à droite) accueilli par Francis José-Maria. (Photo J.-P. GHS)

Un livre d'histoire à ciel ouvert
 Ce Var républicain a été épluché en 40 diapositives illustrant les hauts lieux vairs, tels un grand livre d'histoire à ciel ouvert laissé à la postérité. Tout démarre en 1851, une date importante dans l'identité républicaine: c'est l'insurrection contre le coup d'Etat mené par le peuple, pour le respect de la loi de la République. Le premier emblématique mouvement-dénoyauage, est situé à Barjols, un monument à la mémoire de Martin Bidouré, fusillé. Nous sommes en 1906. Il est devenu le symbole des « rouges », en opposition aux « blancs », monarchistes. A Augs, existe un manuscrit élevé à la mémoire des in-

surgés, victimes de la répression. Partout, y compris dans le Golle, le patriotisme apparaît au grand jour. C'est aussi le temps où naissent les coopératives viticoles ou agricoles: celle de Campo-la-Source est emblématique avec l'inscription « Paysan républicain et ouvre les yeux ». C'est encore l'heure où s'ouvrent les cercles comme celui des travailleurs La Garde-Freinet et à Ramanuelle. A Roagnès, il s'agit du cercle de la Jeune France. Les noms de rues, eux, rappellent, comme à Cogolin, des références historiques. L'orateur a conclu son propos sur une évocation du Cogolinois Aïte Macario, exceptionnisme Résistant, à la tête de la brigade des Marse-

ASSOCIATION LE CRAYON

LE FN AU BOUT DU CRAYON
 CARICATURES, DESSINS DE PRESSE ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'ANCIENNETÉ DE L'EXPOSITION À COGOLIN
 LE 18 JANVIER 1945: 1947 ET 1980

ROSE COGOLIN

AVENUE GERRARD GLENGARDY, CORNÉ LES BALMAYS 92 ET 91

EXPOSITION: PHOTOPHIE: SUD - BEAUCO, BOUQUIN, COMPTON, CALAN, CHAUV, HICHA, HUBER, ION, SIBRANDI
 LE CRAYON: PHOTOPHIE: SUD - BEAUCO, BOUQUIN, COMPTON, CALAN, CHAUV, HICHA, HUBER, ION, SIBRANDI

Cogolin : plongez dans le passé avec la pièce Pour l'exemple de Félix Chabaud

Association cogolinoise... la plus large mais c'est vrai que les contacts en public... la pièce a partir de 1912... Combien de représentations... Après une trentaine de représentations dans toute la région face à des publics de tous âges, Félix Chabaud sera sur scène dimanche au Lézard. (Photo D. R.)

« Cette pièce est la première que vous écrivez? » et également metteur en scène de cette pièce. Nous sommes très heureux. A cela rajoute un volet plus politique avec la participation au processus de con-



SARA GAUCOUR

Prochaine rencontre 2019



LA DEMOCRATIE VOUS APPARTIENT !

Conférence de M. Christian Proust

Jeudi 14 février à 18 heures

Bastide Pisan de Cogolin

La Chaîne Place Publique Cogolin

Association Place Publique Cogolin • 27 vidéos • 18 vues • Dernière modification le 2 déc. 2018

Tout regarder

Partager

Enregistrer

1  **Gérard Rocchia, Historien Local**
de Association Place Publique Cogolin

2  **Xavier Crépin, Architecte Urbaniste, Enseignant à Sciences Po Rennes**
de Association Place Publique Cogolin

3  **Laurent Pavlidis, chercheur-historien, Responsable du musée de la citadelle de Saint-Tropez**
de Association Place Publique Cogolin

4  **05-11-2018 Conférence : Migrants, Cultures et Territoires**
de Just Me

5  **2016 11 30 Cogolin, Le Var Républicain**
de Just Me

6  **17-09-2018, Conférence Histoires Ordinaires Et Extraordinaires Des Marins Du Golfe**
de Just Me

7  **En direct des Marines de Cogolin 2**
de Association Place Publique Cogolin

8  **Fati Fiandino, Ex-adjointe à la mairie de Cogolin**
de Association Place Publique Cogolin

9  **Bilan des 4 ans de l'association Place Publique**
de Association Place Publique Cogolin

10  **André Falconnet, Président de l'association Archéologique Aristide Fabre**
de Association Place Publique Cogolin

11  **Thierry Corniller, Député Européen pour la journée de l'Europe à Fréjus**
de Association Place Publique Cogolin

12  **Fake News, Interview presque imaginaire à la manière de Marc Etienne Lansade**
de Association Place Publique Cogolin

13  **Michel Savignac, Président de l'ASAVA Golfe de Saint-Tropez**
de Association Place Publique Cogolin

14  **reportage notre dame des anges**
de Association Place Publique Cogolin

15  **15-05-2018, Conférence 4000 ans dans les maures**
de Just Me

16  **Dominique Soppo, président de SoS Racisme**
de Association Place Publique Cogolin

17  **Plainte contre la commercialisation des places du Port**
de Association Place Publique Cogolin

18  **23-03-2018, Conférence Eau et Changement Climatique**
de Just Me

19  **19-02-2018, Conférence Sos Racisme**
de Just Me

20  **reportage bateaux cogolin**
de Association Place Publique Cogolin

21  **reportage magicien marine de cogolin**
de Association Place Publique Cogolin

22  **Le projet du Yotel**
de Association Place Publique Cogolin

23  **Forum Républicain et CNCC**
de Association Place Publique Cogolin

24  **reportage maraicher**
de Association Place Publique Cogolin

25  **reportage école**
de Association Place Publique Cogolin

26  **reportage m sellier**
de Association Place Publique Cogolin

27  **présentation chaine tv place publique**
de Association Place Publique Cogolin

5:29

4:04

3:03

A propos du mouvement des gilets jaunes

Conseiller municipal gilet jaune
Ecoute, participation des citoyens, prise en compte de leur parole, transparence...

VS

Maire
Autoritarisme, opacité, affairisme, absence de concertation...

Pour Place Publique, le malaise exprimé par les gilets jaunes n'est pas nouveau, il constitue une des principales raisons de sa création . Extraits de l'interview donnée à Var Matin en juillet 2014

« Ce qui manque aujourd'hui dans la vie publique et politique, c'est la prise de parole des citoyens... »

« Il existe un sentiment profond que les décideurs politiques n'écourent plus les gens... »

« Il faut inventer d'autres formes d'écoute et de participation à la vie publique »

C'est ce que nous expérimentons ensemble depuis quatre ans et que nous devons poursuivre, approfondir et améliorer.

Golfe de St-Tropez
Rés. du Port, av. du 11-Novembre - Tél. 04.94.55.96.10 - Eurosud : 04.94.97.55.98 - agence.st-tropez@nicematin.fr

COGOLIN
“Place publique” veut donner la parole aux citoyens
L'ex-candidat aux Municipales, Francis José-Maria, réactive son association de campagne sous une forme nouvelle. Le but : que les citoyens s'expriment

Francis José-Maria, citoyen cogolinois, à l'origine de la création du collectif. (Photo doc. V. m.)

Acteur plutôt que spectateur
Après un temps de réflexion, il en a conclu qu'il ne pouvait « pas être spectateur après ce qui s'est passé ».
Un défi autant collectif que personnel : « À partir du moment où l'on s'est engagé, il faut continuer... Et malgré mon grand âge, qui aurait pu m'inciter à faire autre chose, une vie de grand-père tranquille, par exemple, c'est en pensant à mes petits-enfants, Ndlr) que j'ai décidé de continuer. Qu'est-ce que sera leur futur ? »
Il y a, en filigrane, la volonté de ne pas abandonner le terrain au Front national. « C'est un parti pas comme les autres. Il ne s'agit pas de remettre en cause le vote démocratique », indique-t-il. Au cours de la campagne, il a ressenti « ce sentiment de frustration de la population vis-à-vis des dirigeants politiques ».
Dans la cité de Cogolin, son collectif « sera rigolant » sur les actions municipales. Pas question cependant, déclare-t-il, « de dissoudre le Front national ». Sans pour autant « banaliser sa culture ».

Un collectif, force de propositions
Avec les 80 membres qui ont déjà adhéré à « Place publique », les prises de position de l'association, donc, « ne seront pas en contradiction avec les actions de la municipalité ». Collectif entend être « une force de proposition » sur tous les sujets de tout qui ne manquera pas.
En revanche, « ce qui manque aujourd'hui dans la vie publique et politique, point-é, c'est la prise de parole des citoyens ».
Aussi réactive-t-il des lieux et l'accès au débat. Il faut inventer d'autres formes de participation à la vie publique et d'écouter « car c'est ce sentiment profond que les décideurs politiques n'écourent plus les gens » qu'il a ressenti au cours de la campagne municipale.
Il n'exclure pas cependant le citoyen lambda. « Tout le monde a sa part de responsabilité. C'est notre faute collective si tout ne va pas bien ».

N. SA.
nsabatier@varmatin.com
contact@placepublique.fr

A propos des élections municipales de 2020

Place Publique va s'employer à rassembler tous les républicains et toutes les compétences, écouter et faire participer les Cogolinois afin de proposer un projet de développement harmonieux de la ville dont ils ont envie.

Il est urgent de mettre un terme à la gestion aventureuse de la municipalité actuelle au service d'intérêts particuliers

Nous devons rétablir la transparence, la rigueur et la concertation dans une gestion des affaires communales respectueuse de l'intérêt général

Teeshirts Adhésions Tracteurs



Adhérents

2014 : 80

2018 : 210

2020: ?

Merci à tous les « tracteurs » et à leur conducteur Christian

Merci à vous tous pour votre soutien !

